



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Catalogue national – Bases & fonctionnement

11. März 2024



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Sujets

- Contexte/problématique
- Approche de solution
- Projet de catalogue national
- Aspects techniques
- Calendrier



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Exemple de patient

SP: Urgences
Médecin: Lehner
Prestations:
Consultation
Examen
Ultrasons

SP: Radiologie
Médecin: Keller
Prestations:
Radiographies

SP: Chirurgie
Médecin: Winkler
Prestations:
Prise en charge

SP: Chirurgie
Médecin: Nellen
Prestations:
Entretien de suivi OP

SP: Radiologie
Médecin: Rohner
Prestations:
Radiographies

Pat. avec chute sur le coude,
forte enflure,
susp. blessure parties molles, fracture-
luxation,
opération,
contrôle radio de suivi



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Différents systèmes de saisie des prestations (SP)

SP: Urgences
Médecin: Lehner
Prestations:
Consultation
Examen
Ultrasons

SP: Radiologie
Médecin: Keller
Prestations:
Radiographies

FB: Chirurgie
Médecin: Winkler
Prestations:
Prise en charge

FB: Chirurgie
Médecin: Nellen
Prestations:
Entretien de suivi OP

FB: Radiologie
Médecin: Rohner
Prestations:
Radiographies

00.0010
00.0020
00.0030
00.0410
39.3404

39.0240

CHOP

00.0010
00.0020
00.0030

39.0240



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Différents systèmes de SP

FB: Urgences

Constat 1:

Les prestations sont saisies dans des systèmes différents. Au moment de la saisie, les systèmes n'ont pas l'information du tarif avec lequel la prestations sera finalement facturée.

FB: Radiologie
Médecin: Rohner
Prestations:
Radiographies

Système de saisie des prest. A

Système de saisie des prest. B

Système de saisie des prest. C

Système de saisie des prest. A

Système de saisie des prest. B

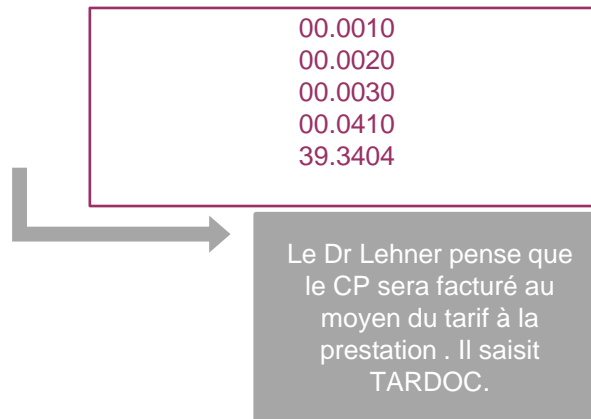


DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Les systèmes de SP n'ont pas le même niveau d'information

SP: Urgences Médecin: Lehner Prestations: Consultation Examen Ultrasons
SP: Radiologie Médecin: Keller Prestations: Radiographies
FB: Chirurgie Médecin: Winkler Prestations: Prise en charge
FB: Chirurgie Médecin: Nellen Prestations: Entretien de suivi OP
FB: Radiologie Médecin: Rohner Prestations: Radiographies





DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Les systèmes de SP n'ont pas le même niveau d'information

SP: Urgences
Médecin: Lehner
Prestations:
Consultation
Examen
Ultrasons

SP: Radiologie
Médecin: Keller
Prestations:
Radiographies

FB: Chirurgie
Médecin: Winkler
Prestations:
Prise en charge

FB: Chirurgie
Médecin: Nellen
Prestations:
Entretien de suivi OP

FB: Radiologie
Médecin: Rohner
Prestations:
Radiographies

00.0010
00.0020
00.0030
00.0410
39.3404



Le Dr Lehner pense que le CP sera facturé au moyen du tarif à la prestation. Il saisit TARDOC.

Comment sont générées les PBT?
Où sont vérifiées les limitations?



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Les systèmes de SP n'ont pas le même niveau d'information

SP: Urgences
Médecin: Lehner
Prestations:
Consultation
Examen
Ultrasons

SP: Radiologie
Médecin: Keller
Prestations:
Radiographies

FB: Chirurgie
Médecin: Winkler
Prestations:
Prise en charge

FB: Chirurgie
Médecin: Nellen
Prestations:
Entretien de suivi OP

FB: Radiologie
Médecin: Rohner
Prestations:
Radiographies

00.0010
00.0020
00.0030
00.0410
39.3404

39.0240



Le Dr Keller pense que le CP sera facturé au moyen du tarif à la prestation. Il saisit TARDOC.

Comment sont générées les PBT?



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Les systèmes de SP n'ont pas le même niveau d'information

SP: Urgences
Médecin: Lehner
Prestations:
Consultation
Examen
Ultrasons

SP: Radiologie
Médecin: Keller
Prestations:
Radiographies

FB: Chirurgie
Médecin: Winkler
Prestations:
Prise en charge

FB: Chirurgie
Médecin: Nellen
Prestations:
Entretien de suivi OP

FB: Radiologie
Médecin: Rohner
Prestations:
Radiographies

00.0010
00.0020
00.0030
00.0410
39.3404

39.0240

CHOP



Le Dr Winkler sait que le CP sera facturé au moyen des forfaits amb. Il saisit CHOP.

Quelle information reçoit la CUFi?
Comment les autres médecins sont-ils informés du forfait amb.?



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Les instances de SP n'ont pas le même niveau d'information

SP: Urgences
Médecin: Lehner
Prestations:
Consultation
Examen
Ultrasons

SP: Radiologie
Médecin: Keller
Prestations:
Radiographies

FB: Chirurgie
Médecin: Winkler
Prestations:
Prise en charge

FB: Chirurgie
Médecin: Nellen
Prestations:
Entretien de suivi OP

FB: Radiologie
Médecin: Rohner
Prestations:
Radiographies

00.0010
00.0020
00.0030
00.0410
39.3404

39.0240

CHOP

00.0010
00.0020
00.0030



Le Dr Nellen sait que le CP sera facturé au moyen des forfaits. Il saisit TARDOC.

La prestation doit-elle être saisie?
Comment sont vérifiées les règles?



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Les instances de SP n'ont pas le même niveau d'information

SP: Urgences
Médecin: Lehner
Prestations:
Consultation
Examen
Ultrasons

SP: Radiologie
Médecin: Keller
Prestations:
Radiographies

FB: Chirurgie
Médecin: Winkler
Prestations:
Prise en charge

FB: Chirurgie
Médecin: Nellen
Prestations:
Entretien de suivi OP

FB: Radiologie
Médecin: Rohner
Prestations:
Radiographies

00.0010
00.0020
00.0030
00.0410
39.3404

39.0240

39.0240

39.0240

39.0240

Le Dr Rohner sait que le CP sera facturé au moyen des forfaits. Il saisit TARDOC.

Comment sont générés les PBT?
Quelle information reçoit la CUFi?



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Les instances de SP n'ont pas le même niveau d'information

SP: Urgences

Constat 2:

Lors du traitement on ne sait pas avec certitude quelle structure sera appliquée.

Constat 3:

Il faut clarifier où sont générées les prestations additionnelles et où les limitations / règles sont vérifiées, si la structure tarifaire n'est pas connue lors de la saisie.

Radiographies

00.0010
00.0020
00.0030
00.0410
39.3404

Comment sont générées les PBT
Où sont vérifiées les limitations?

39.0240

Comment sont générées les PBT?

CHOP

Quelle information reçoit la CUF?
Comment les autres médecins sont-ils informés du forfait amb.?

00.0010
00.0020
00.0030

La prestation doit-elle être saisie?
Comment sont vérifiées les règles?

39.0240

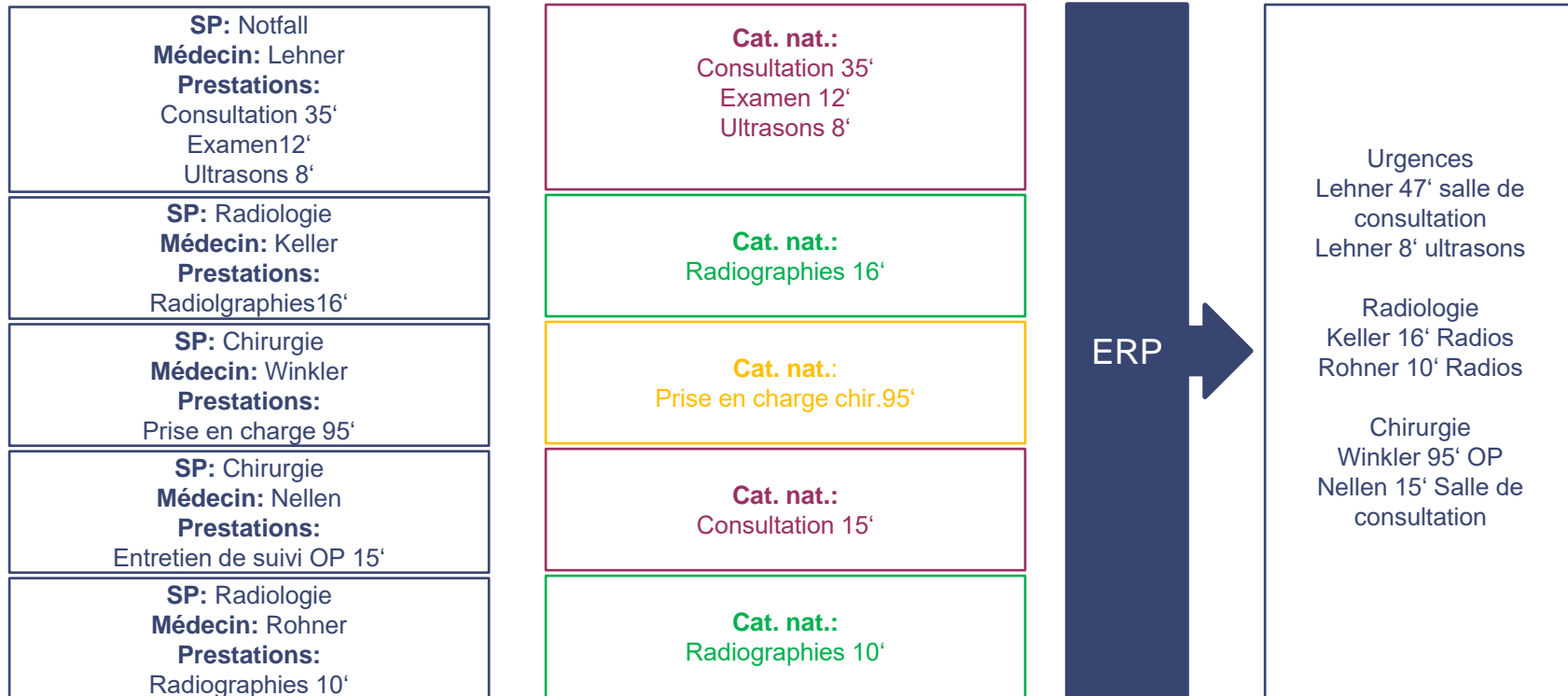
Comment sont générés les PBT?
Quelle information reçoit la CUF?



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Catalogue national: une simplification

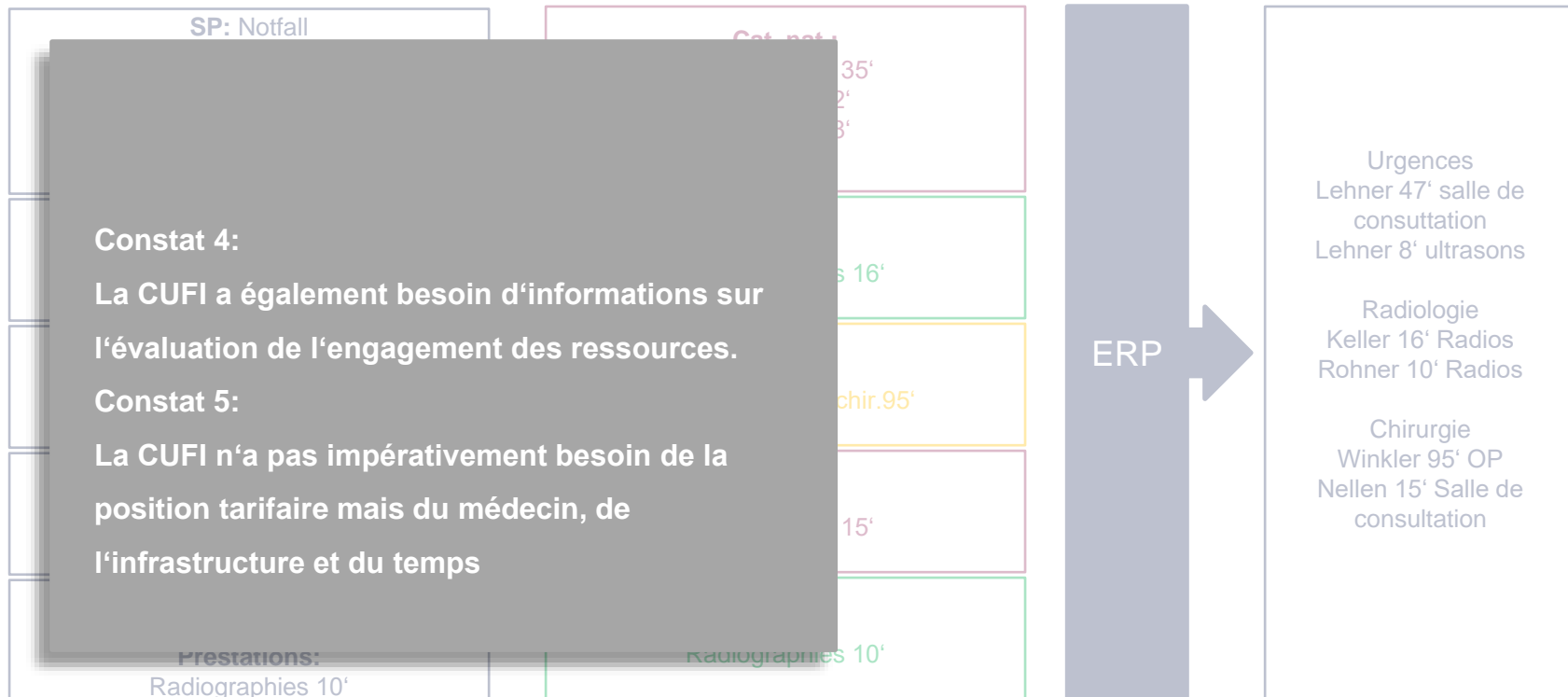




DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Catalogue national: une simplification





DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Synthèse Saisie des prestations

- Au moment de la saisie, les fournisseurs de prestations ne savent pas quelle structure tarifaire sera appliquée
 - parce qu'ils saisissent dans différents systèmes
 - parce que le futur traitement n'est pas forcément prévisible
- La saisie des prestations doit être aussi simple que possible.
 - Pas de saisies à double
 - Utilisation simple, aussi automatisée que possible.

→ La saisie des prestations doit être rapide et universelle (indépendante de la structure qui sera appliquée ultérieurement). Les doubles saisies ne sont pas souhaitables. Partout où c'est possible, les prestations sont générées et pas saisies.



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

- Pour l'évaluation de l'engagement des ressources par la CUFI, il faut remplacer TARMED
 - Une poursuite de l'application de TARMED n'est pas appropriée.
 - TARDOC pourrait être appliqué, mais serait rapidement dépassé dans les domaines d'application des forfaits ambulatoires.
 - Les valeurs temps seraient à privilégier, mais elles ne sont pas encore définies, et encore moins introduites.
 - Il faut une solution de transition.
- Uniformiser l'évaluation au niveau national en tant que solution de transition



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Contexte/problématique

Synthèse Actualisations

- À l'avenir, les structures tarifaires devront être actualisées annuellement. Cela signifie que les paquets de prestations seront adaptés chaque année.
→ Les adaptations devraient être mises en œuvre aussi simplement que possible, afin de réduire au maximum les conséquences pour l'utilisateur final.



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Catalogue national



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Catalogue national Élaboration

Techniquement, l'élaboration s'articule en deux parties: TARDOC et CHOP

1. Élaboration du projet et définition de principes
2. Vérification Phase I
3. Révision et éventuellement définition de principes
4. Vérification Phase II
5. Édition de la V 0.1 du catalogue national

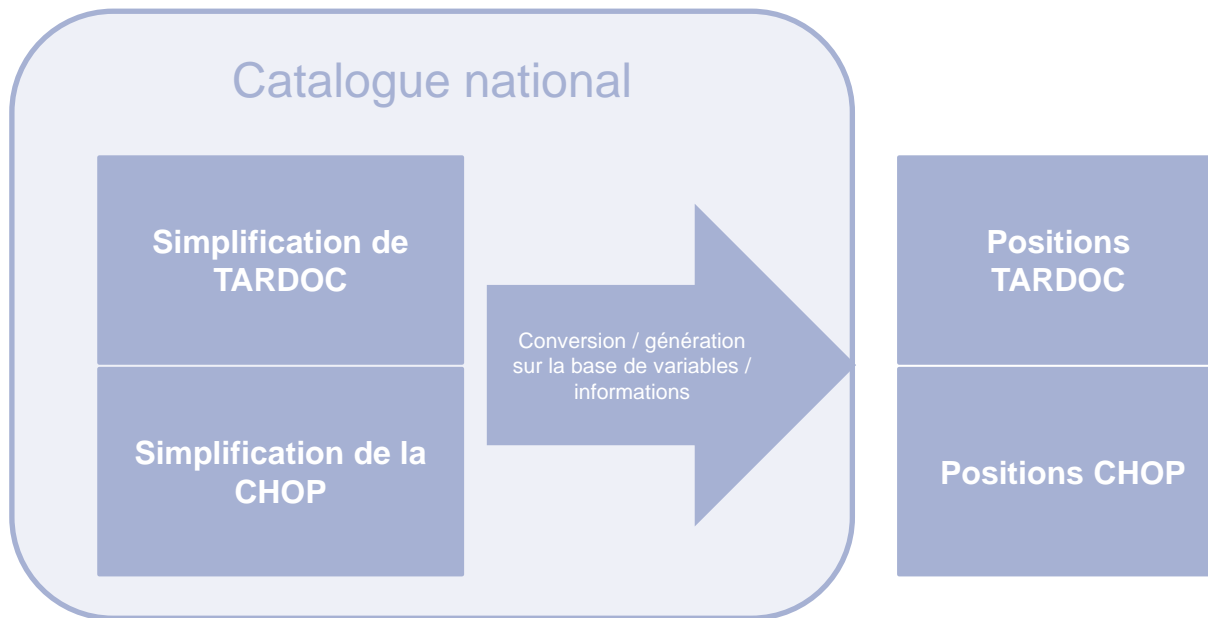
En définitive, il en découle 1 catalogue qui n'est plus différencié



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Catalogue national

Ampleur du catalogue national



Autres ouvrages tarifaires, Medi/Mat etc. pour la poursuite éventuelle du développement du catalogue



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Simplification de TARDOC

- **Le catalogue national comporte diverses constellations:**
 - Reprise 1:1 de la position TARDOC là où aucune simplification supplémentaire n'est possible.
 - Plusieurs positions TARDOC sont synthétisées en une position dans le catalogue national. La conversion sur la position TARDOC correspondante se fait sur la base de l'indication de variables supplémentaires (par ex. du médecin spécialiste)
 - Les positions additionnelles sont déterminées sur la base de l'indication de variables supplémentaires (par exemple de la durée ou du nombre)
 - Les positions TARDOC sont générées sur la base de variables supplémentaires (par ex. supplément unités fonctionnelles)
- **Les dénominations seront également simplifiées.**



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

- 1:1 Übernahme der TARDOC-Position

TG.05.0240	Mesure du monoxyde d'azote nasal	Mesure du monoxyde d'azote nasal
------------	----------------------------------	----------------------------------

- Zusammenfassung zu 1 Position, Differenzierung über Variable/n

AA.00.0010	Consultation, première période de 5 min (consultation de base)	Consultation	Infrastructure
AA.00.0030	Visite, 5 premières min	Consultation	Infrastructure

- Zuschlagsposition aufgrund der Variable ermittelt

GG.00.0280	Radiologie: coude, premier cliché, par côté	Radiologie coude	nombre
GG.00.0290	+ Radiologie: coude, par cliché supplémentaire, par côté	-	nombre

- Zuschlag aufgrund weiterer Variablen

MP.10.0010	EEG à l'état d'éveil	EEG à l'état d'éveil	age
MP.10.0020	+ % Supplément pour l'enfant jusqu'à 7 ans	-	age



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Catalogue national

Simplification de la CHOP

12 Opérations de l'iris, du corps ciliaire, de la sclère et de la chambre antérieure

EXCL. *Opérations de la cornée (11.0-11.99)*

12.0 Extraction de corps étranger intraoculaire du segment antérieur de l'oeil

12.00 Extraction de corps étranger intraoculaire du segment antérieur de l'oeil, SAP [L]

12.01 Extraction de corps étranger intraoculaire du segment antérieur de l'oeil, avec aimant [L]

12.02 Extraction de corps étranger intraoculaire du segment antérieur de l'oeil, sans aimant [L]

12.1 Iridotomie et iridectomie simple

EXCL. *Iridectomie avec destruction de lésion de l'iris, non excisionnelle (12.41)*

Iridectomie avec excision de lésion de l'iris (12.42)

Iridectomie avec extraction de cataracte (13.11-13.69)

12.11 Iridotomie, avec transfixation [L]

12.12 Autre iridotomie [L]

Corectomie

Discision de l'iris

Iridotomie, SAP

12.13 Excision d'iris prolabé [L]

12.14 Autre iridectomie [L]

Iridectomie (basale) (périphérique) (totale) (au laser)

Simplification possible de 12.11, 12.12, 12.13, 12.14 sur 12.1



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Simplification de la CHOP

- Selon les principes du codage ambulatoire, ce dernier doit être réalisé par le personnel qui saisit actuellement TARMED.
→ Une simplification est nécessaire.
- Si chaque hôpital ou cabinet se chargeait de la simplification, cela entraînerait des efforts répétés et une application hétérogène. Une telle situation compromettrait la poursuite du développement.
- Une simplification uniforme au niveau national génère des conditions claires et permet une adaptation éventuelle (dans le cadre de la poursuite du développement par exemple).



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Solution de transition Évaluation de l'engagement des ressources

Nombre de blocs de prestations	A A'	Toutes les prestations sont évaluées au moyen de points de taxe (PT) ou de minutes (min.) réelles ou normatives.		
Imputation		Unité d'œuvre	Taux de charges	
Variante minimale	A A'	PT et min.	Bloc de charges A/ \sum PT et min.	CHF/PT et min.
Variante maximale		Min. pondérée	Bloc de charges A/ \sum min. pondérées	CHF/min. pondérée

Extrait de REKOLE © CC Procédé d'imagerie médicale chapitre 8

- Durant la période de transition, des minutes normatives seront associées aux positions du catalogue national, s'il n'y a pas de PT, ou si ces derniers ne peuvent plus être utilisés.
- Dès que les minutes réelles seront relevées, les minutes normatives pourront être remplacées.



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Aspects techniques



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Processus de base

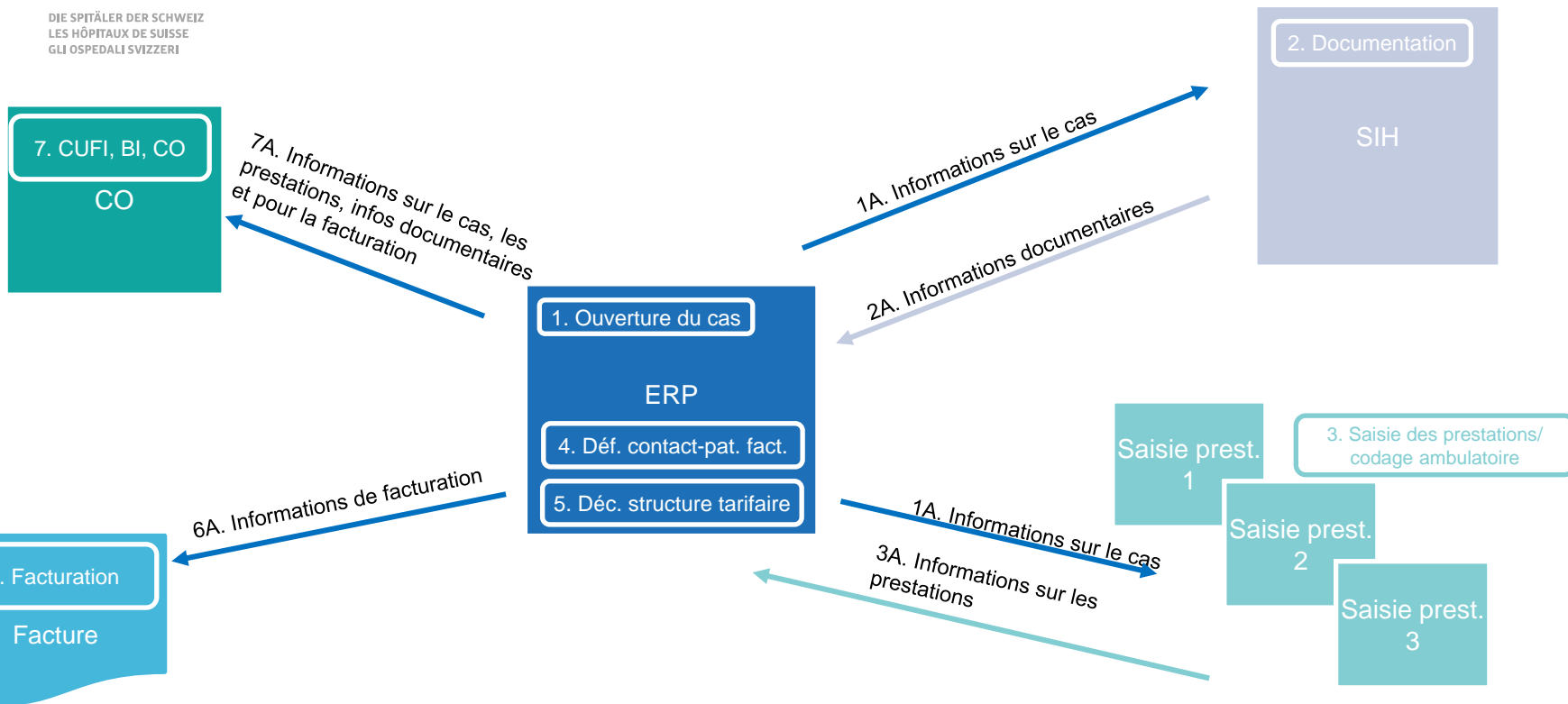
Processus de base – présupposés

- Ouverture du cas et facturation dans l'ERP
- Plusieurs systèmes de saisie des prestations
- Documentation dans le SIH
- Système CO pour la CUFI, les analyses de données, etc.



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

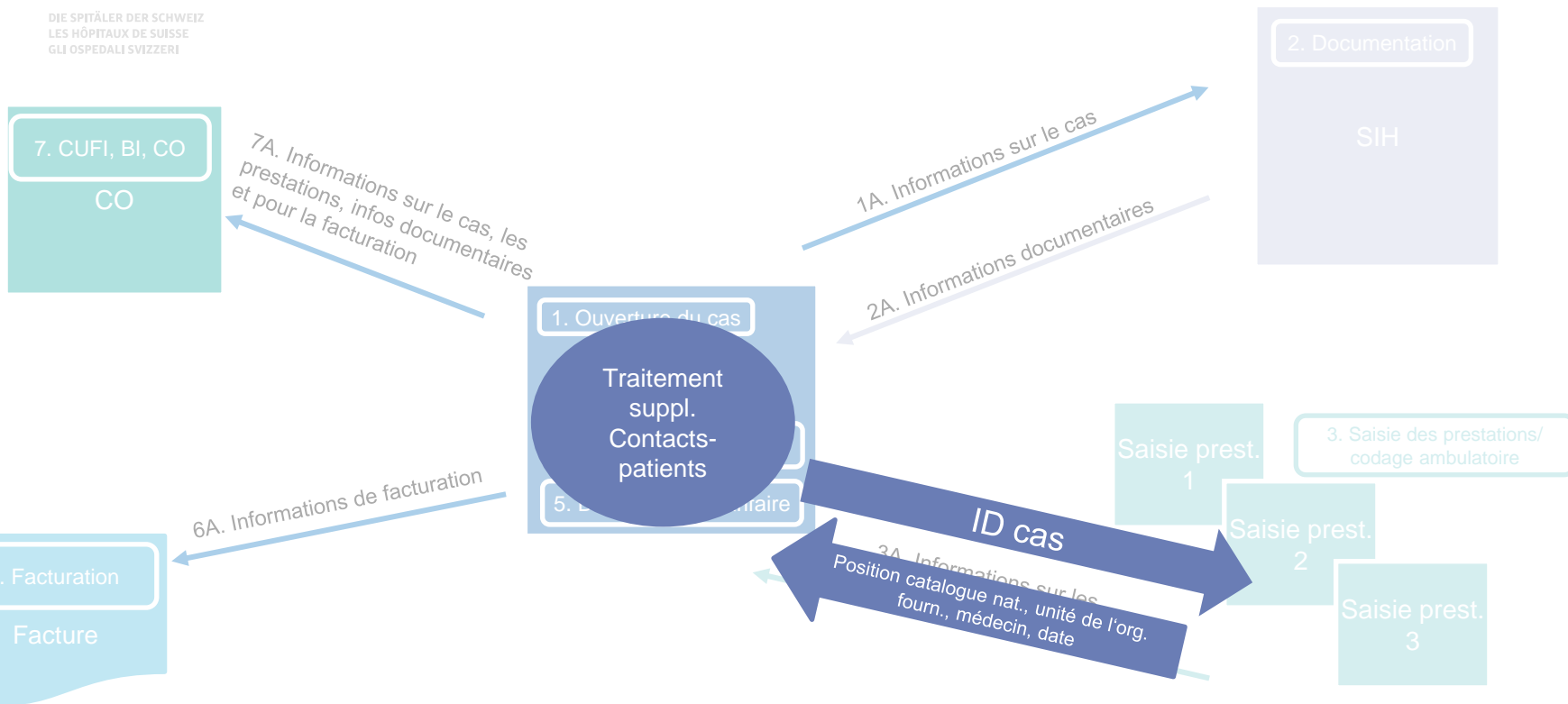
Processus de base





DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Catalogue national



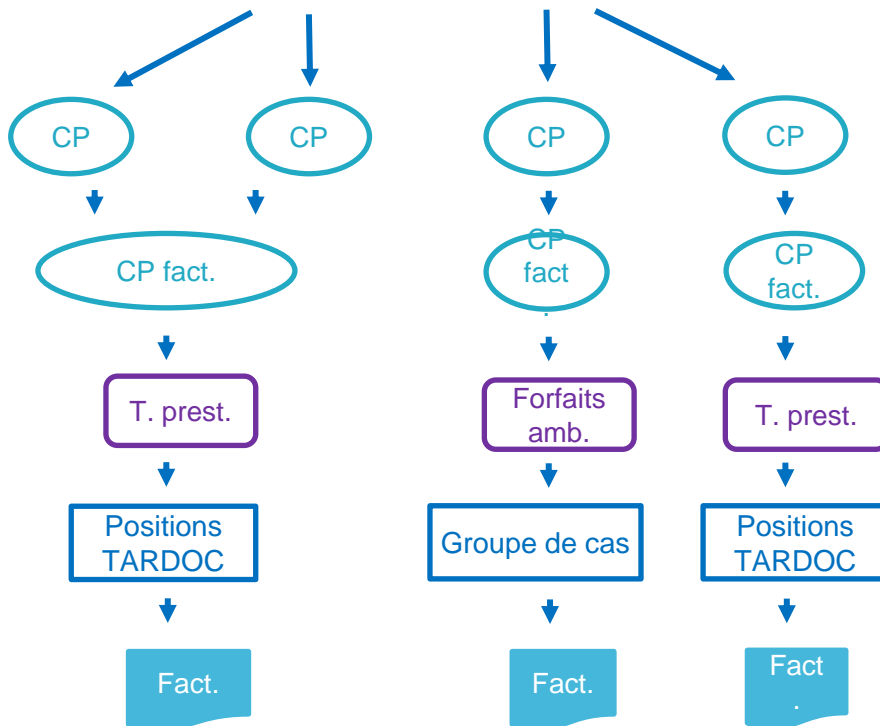


DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE
GLI OSPEDALI SVIZI

Processus de traitement dans l'ERP

Pas à pas

Toutes les prestations



Traitement dans l'ERP

Définition du contact-patient

Définition du contact-patient facturable

Définition de la structure tarifaire

Définition des positions tarifaires

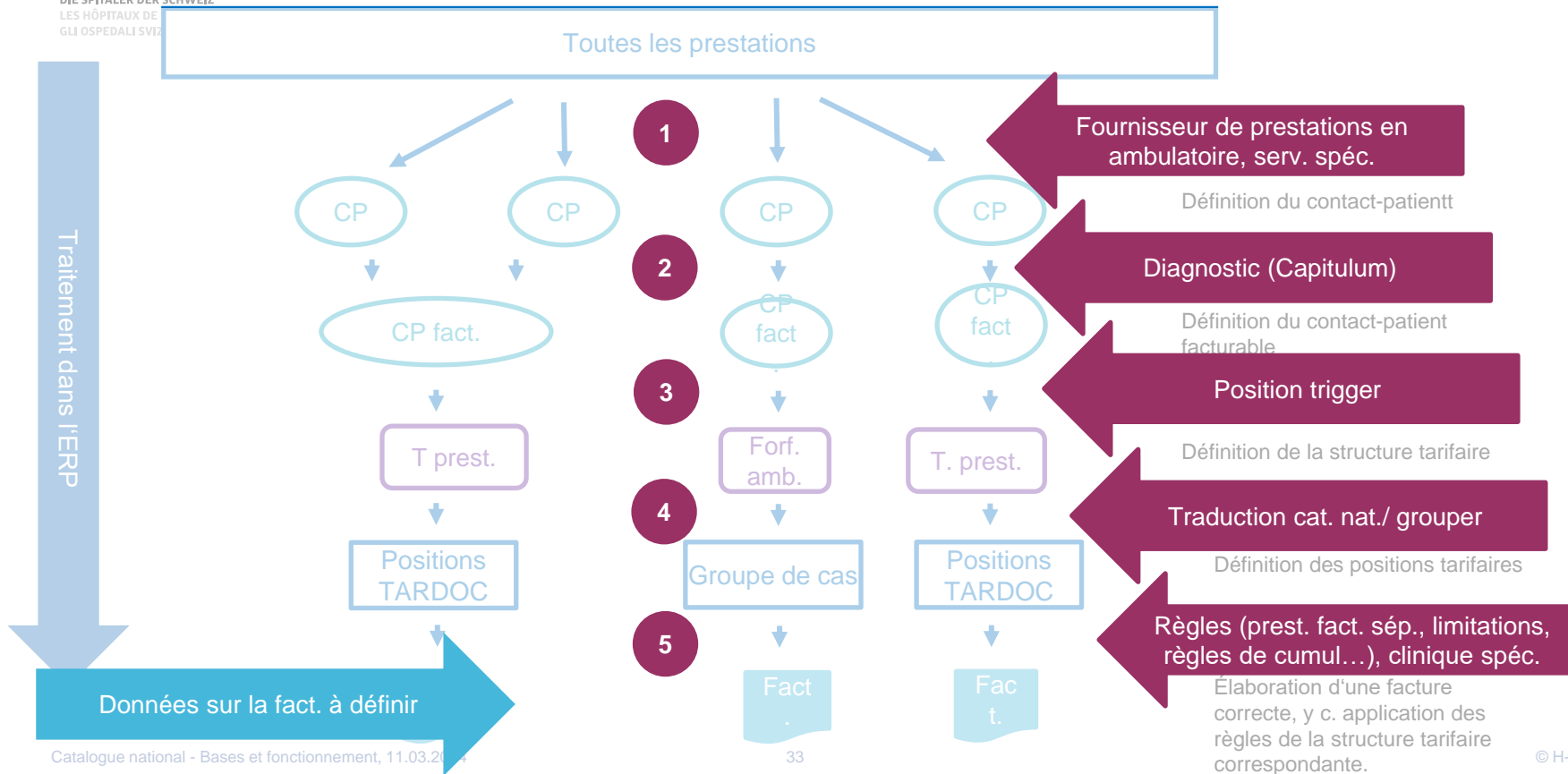
Élaboration d'une facture correcte y c. application des règles de la structure tarifaire correspondante



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE
GLI OSPEDALI SVIZI

Processus de traitement dans l'ERP

Informations requises





DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Recommandation du GT Application logicielle de H+

1. La conversion du catalogue national vers TARDOC/CHOP se fait soit dans le système de saisie des prestations, soit dans l'ERP. L'ERP doit pouvoir traiter les deux.
2. En cas de conversion dans le système de saisie des prestations, il faut s'abstenir de règles d'application (limitations, cumuls, etc.), sinon les données de coûts seront faussées. Pour garantir la CUFI selon REKOLE®, il faut transmettre TARDOC/CHOP ainsi que les positions du catalogue national. À défaut, l'évaluation de l'engagement des ressources n'est possible qu'au moyen du PT.



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Catalogue national

Recommandations du GT Application logicielle de H+

3. Il faut garantir le lien entre la position TARDOC/CHOP convertie et la position d'origine du catalogue national, par exemple pour le traitement des contestations.
4. Dans le catalogue national, une caractéristique est attribuée aux positions Trigger afin de faciliter la décision entre Forfaits amb. et TARDOC.



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

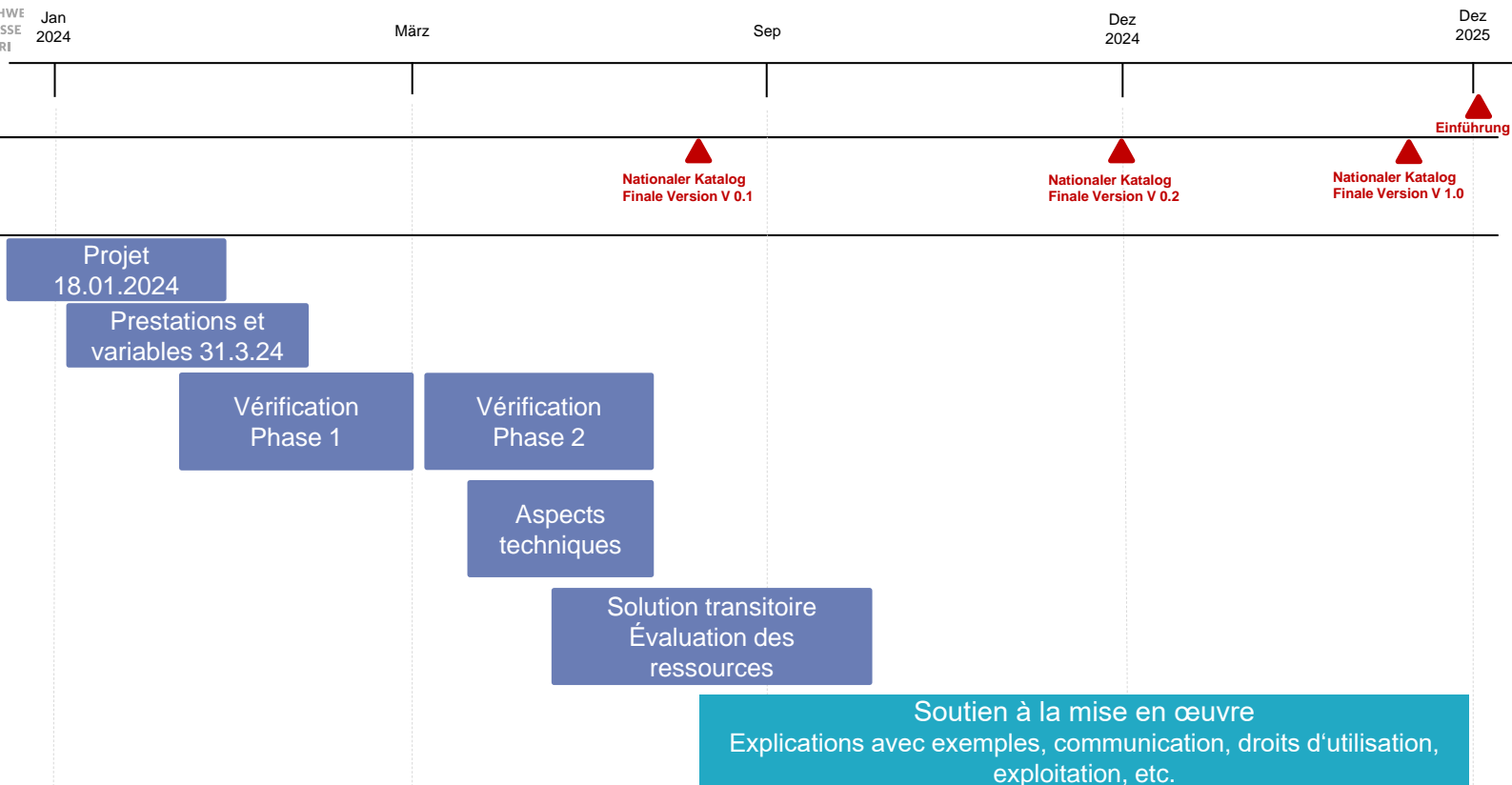
Calendrier



DIE SPITÄLER DER SCHWE
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Timeline

Calendrier 2024/2025





DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Merci pour votre attention

Claudia Geser

Responsable technique Tarifs

H+ Les Hôpitaux de Suisse

Secrétariat central

Lorrainestrasse 4A

3013 Berne

Téléphone: 031 335 11 22

E-mail: claudia.geser@hplus.ch

www.hplus.ch

H+: Schweizer Spitäler, Kliniken und Pflegeinstitutionen

H+: Hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses

H+: Gli Ospedali, le cliniche e gli istituti di cura svizzeri